



AR Prefecture

006-210601316-20240329-D2024_13-DE
Reçu le 05/04/2024

Extrait du registre des Délibérations du conseil Municipal de SALLAGRIFFON

L'an deux mille vingt-quatre, le 29 mars à 16h30

Le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Jacques BAYONNE, Le Maire

Date de la convocation et affichage : 22/03/2024

Nombre de conseillers : 05

Présents : 04

Votants : 05

Présents : BONNARD Florence, FERRARO Noël, JUBEAUX Sébastien

Excusés : POU Jean-Pierre a donné procuration à BONNARD Florence

Secrétaire de séance : BONNARD Florence

Délibération D2024_13

Objet : réglementation du cimetière et étude d'un nouveau cimetière

M. le Maire rappelle aux conseillers municipaux que le cimetière actuel n'a pas assez de places disponibles.

Il propose de lancer des études sur la possibilité d'aménager un cimetière sur le site de Saint-Marc au bas du village ainsi que la régularisation et le règlement du cimetière actuel.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **Approuve** les propositions du Maire,
- **Autorise** le Maire à contacter des bureaux d'étude et entreprises afin d'étudier les aménagements possibles des deux sites,
- **Autorise** Le Maire à faire les dépenses correspondantes

VOTES :

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 0

AINSI FAIT ET DELIBERE le jour, mois et an susdits.

Jean-Jacques BAYONNE
Le Maire

